

FORMATION
CAM
ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE

SAISON 20XX-20XX





SPORT EN FRANCE

	Etat	Collectivités territoriales	Mouvement olympique	Mouvement fédéral
National	Ministère chargé des Sports		Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)	Fédérations
Régional	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS°)	Conseil Régional	Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)	Ligues
Départemental	Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Protection des Populations (DDCSPP)	Conseil Départemental	Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)	Comités
Local		Communes		Clubs

LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

Le ministère chargé des Sports a la responsabilité de définir les grands objectifs de la politique nationale du sport, d'en fixer le cadre juridique, notamment à travers le Code du sport, et de veiller au respect de l'intérêt général. La politique sportive nationale se structure autour de 4 domaines d'action :

- le développement du sport pour tous, en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive ;
- l'organisation du sport de haut niveau, afin de maintenir le rang de la France parmi les grandes nations sportives ;
- la prévention par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre les dérives intolérables que constituent le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toutes les formes de discrimination ;
- la promotion des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif.

S'ajoute une dimension transversale qui concerne le rayonnement international du sport français et la participation à la régulation des activités sportives au niveau international et européen.

Le ministère chargé des sports dispose d'une administration centrale et de services déconcentrés, ainsi que d'un réseau d'établissements publics.



FÉDÉRATION DES
ARTS MARTIAUX
AUTONOMES

SAISON 20XX-20XX